

- ▶ faire des activités qui demandent de la concentration, de la coordination ou de l'équilibre tels que nager, faire du vélo, du patin;
- ▶ prendre une douche ou un bain sans aide;
- ▶ **conduire l'auto, vous servir de machinerie lourde** ou d'outils électriques, etc.;
- ▶ prendre des décisions ayant un impact majeur, telles que signer un contrat, faire un achat coûteux ou autre.

▶ **Que faire en cas de problèmes?**

- ▶ Si votre état se détériore ou si vous avez de la difficulté à respirer, appelez le **911** sans tarder.
- ▶ Pour tout autre signe inquiétant, appelez Info-Santé, consultez un médecin ou faites-vous conduire à l'urgence.
- ▶ Pour des questions non urgentes, communiquez avec votre médecin ou votre pharmacien.

Direction des soins infirmiers, août 2008,
Révisé septembre 2009, juillet 2010.
Révisé par Nathalie Vadeboncoeur (DSI) mars 2012
Mise en pages : Odette Chabot, secrétaire médicale
Adopté par le Comité d'enseignement aux usagers, 2010.

Examens sous

◀ **Sédation**

◀ **Analgesie**



Certains examens demandent d'être faits sous sédation ou analgésie. Ce dépliant vous explique de quoi il s'agit.

► **Qu'est-ce qu'un sédatif?**

C'est un médicament qui agit sur l'état d'éveil et favorise la détente ou le sommeil (ex. : Ativan^{md}, Serax^{md}, Versed^{md}, etc.). Il peut être donné par la bouche ou par injection dans une veine ou sous la peau. Les personnes qui ont reçu un sédatif se sentent plus calmes ou somnolentes.

► **Qu'est-ce qu'un analgésique?**

Un analgésique est un médicament qui prévient ou soulage la douleur (ex. : Empracet^{md}, Dilaudid^{md}, etc.). Dans certains cas, il peut être donné en plus d'un sédatif. Cela peut prévenir la douleur pouvant être ressentie durant ou après l'examen.

L'analgésique peut être donné par la bouche, en suppositoire ou par une injection dans un muscle, une veine ou sous la peau.

► **Pourquoi le médecin me propose-t-il une sédation / analgésie?**

Certains examens ou traitements peuvent causer de la douleur ou du stress. Le sédatif et l'analgésique permettent de les tolérer plus facilement.

De plus, lors de ces examens ou traitements, il peut être nécessaire de ne pas bouger pour obtenir des résultats fiables. La sédation peut alors aider à se détendre.

► **Y a-t-il des risques à l'administration d'un sédatif ou d'un analgésique?**

Ces médicaments peuvent donner des effets indésirables. Par exemple, les analgésiques peuvent causer des nausées et des vomissements. C'est l'une des raisons pour lesquelles vous devez être à jeun avant l'examen.

Les sédatifs quant à eux, peuvent causer, de façon temporaire, de la somnolence, des troubles d'équilibre, une diminution de la vigilance et de la faiblesse.

Suivant l'examen, il peut arriver que la respiration soit plus lente. Des intervenants surveilleront vos signes vitaux ainsi que le pourcentage d'oxygène dans votre sang à l'aide d'un appareil qu'on place au bout du doigt.

► **Est-ce qu'il y a des précautions à prendre à la maison après la sédation et l'analgésie?**

Oui. Lors de votre congé de l'hôpital, nous vous recommandons :

- ▶ de ne pas rester seul; il est important de rester avec quelqu'un pendant au moins 24 heures;
- ▶ de débiter, au besoin, de façon sécuritaire, les produits prescrits pour soulager la douleur :
 - ▶ ne jamais doubler la dose;
 - ▶ respecter les intervalles prescrits ou les heures prévues.

Pour les 24 premières heures, suivant l'examen, évitez de :

- ▶ prendre de l'alcool, des drogues, des calmants ou des médicaments causant le sommeil, à l'exception de ceux prescrits;